

• Domaine

Les documents présentés ci-dessous proviennent de l'administration du domaine. Ses attributions rassemblent la gestion matérielle et l'initiative des propositions de vente et d'acquisition de propriétés. Son action consiste à accroître le patrimoine immobilier en favorisant par exemple les acquisitions à titre gratuit issues des dons et legs; elle veille à l'améliorer, à le transformer. Les biens domaniaux qu'elle gère proviennent des dons et de l'héritage des propriétés aliénées pendant la période révolutionnaire et restituées aux hôpitaux et hospices par la loi du 16 vendémiaire an V (7 octobre 1796). À ce patrimoine vient s'ajouter les nombreux dons et legs reçus par l'Assistance publique tout au long du XIX^e siècle.

Les biens mobiliers et immobiliers de l'Assistance publique se concentrent dans la capitale, mais ne se limitent pas au département de la Seine. Le domaine englobe certes toutes les propriétés du service public (hôpitaux, hospices, crèches, etc.) mais il a compris aussi des maisons, des terrains et des bois en province.

Dans la perspective d'une recherche sur les propriétés des hôpitaux et hospices, vous devrez systématiquement consulter les sections **Domaine** et **Architecture et travaux** de chaque chapitre de cet ouvrage. L'état des terrains et maisons gérés directement par l'hôpital s'avère autrement plus accessible puisque qu'il est détaillé individuellement pour chaque établissement. Vous devrez également vous reporter aux fonds des deux structures fonctionnelles chargées des affaires juridiques ¹ et du patrimoine ².

Pour approfondir vos recherches, vous devrez consulter les comptes moraux et financiers de l'administration. Ils contiennent des tableaux récapitulant l'état de la situation du domaine de l'Assistance publique ³; l'état des acquisitions d'immeubles à prix d'argent, par échange ou par legs ⁴; et l'état des aliénations d'immeubles par ventes, échanges ou expropriations. Les comptes sont également parfois précédés d'un mémoire contenant des informations quant aux acquisitions, aux aliénations, aux biens de ville et aux biens ruraux, aux fermes, à la perception des loyers, aux locations et aux habitations à bon marché de l'administration hospitalière.

1. Le Domaine fut dans un premier temps géré par la *Y division de l'administration centrale* (voir dans le RAC l'article premier de l'arrêté préfectoral du 7 février 1849). Bien après, la *direction des Finances et de l'Administration générale* prend en charge le service du domaine (voir l'article 4 de l'arrêté directorial n° 76-2125 du 20 juillet 1976) ; elle s'appelle ensuite *direction des Affaires domaniales et juridiques* avant de prendre le nom de *direction des Affaires juridiques*. Retrouvez les archives de cette direction dans ce guide du chercheur, chapitre « structures fonctionnelles du Siècle », section « affaires juridiques ».

2. Aujourd'hui, la *direction du Patrimoine et de la Logistique* se charge de la gestion du domaine et de l'obtention des permis de construire. Vous retrouverez les fonds de cette direction dans le chapitre « structures fonctionnelles du Siècle », section « équipement, télécommunications et informatique ».

3. Dans cet état sont compilées les informations suivantes : nature des biens, superficie des immeubles, évaluation, revenus annuels pour le domaine des établissements hospitaliers, pour le domaine général de l'administration, ainsi que pour les biens meubles et immeubles de l'administration générale et du service des Enfants-Assistés.

4. Vous trouverez les dates des contrats ou testaments ; les dates des autorisations ; les noms des cédants ou testateurs ; la désignation des immeubles ; la superficie ; le montant des prix d'acquisition.

Enfin, les écrits administratifs vous seront d'une grande utilité : les procès-verbaux des séances du conseil de surveillance contiennent de nombreuses données sur les acquisitions, les aliénations et les échanges d'immeubles ; de même que sur les baux, les locations et les concessions ¹. L'ouvrage de Marescot du Thilleul ² vous apportera également un éclairage sur l'état des rentes provenant de ventes d'immeubles.

1. Consultez les tables du conseil de surveillance (1887-1977), mises à votre disposition en salle de lecture.

2. (B-1157. I-II).

Bibliographie

Articles et ouvrages consacrés au domaine

BONDE (Amédée). *Le domaine des hospices de Paris depuis la Révolution jusqu'à la troisième République*. Paris, Berger-Levrault, 1906, 338 p. (C-188)

DAVENNE. « Question générale de l'aliénation ou de la conservation des immeubles dépendant du domaine hospitalier ». *Annales de la charité*, 1857, n° 13, p. 96-102. (7 PER 13)

FLAMENC (H.). « Domaine de l'Assistance publique ». *Bulletin de la société amicale et d'études des administrateurs et commissaires des bureaux de bienfaisance de Paris*, 1925, n° 91, p. 1-6. (B-367567)

LAMBEAU (L.). « Classement d'une maison de la place Royale appartenant à l'Assistance publique ». *Commission municipale du Vieux Paris*, 1912, p. 235-236. (C-558. XV)

L'Assistance publique en 1900. Montévrain, impr. de l'École d'Alembert, 1900, p. 803-812. (D-1)

« Le nouveau cahier des charges des baux de l'Assistance publique à Paris ». *Annales d'hygiène publique et médecine légale*, 1889, p. 206-208. (5 PER 93)

« Les aliénations du domaine de l'Assistance publique sous le second Empire ». *La France médicale*, 1905, p. 377-386. (132 PER 5)

MARESCOT DU THILLEUL. *L'Assistance publique à Paris. Ses bienfaiteurs et sa fortune immobilière*. Paris, Berger-Levrault, 1904, t. I, 688 p. ; t. II, 1055 p. (B-1157. I-II)

TESSON (L.). « Rapport sur l'ouvrage : le Domaine des hospices de Paris depuis la Révolution jusqu'à la troisième République, par Amédée Bonde ». *Commission municipale du Vieux Paris*, 1906, p. 65-67. (C-558. IX)

□ Administration

- Pièces concernant l'activité, la constitution, l'administration, la comptabilité du service du domaine, 1715-1987. Registres des acquisitions ; livres de vente ; répertoires des actes notariés ; pièces relatives aux dons et legs officialisés dans les inventaires après décès ; notes concernant les loyers et le prix de vente des biens ; plans et coupes de maisons ; atlas des propriétés rurales. À cela s'ajoutent des pièces détaillant notamment l'origine des biens acquis, leur superficie et le nom des propriétaires et des acquéreurs.

Les trois sous-séries suivantes se complètent. Réunies, elles dressent un état général du domaine situé hors et dans Paris, géré successivement par les établissements hospitaliers, le conseil général des hospices et l'Assistance publique du XVIII^e au XX^e siècle.

- 1715-1909 : (752 FOSS 1-126) ¹, 126 registres 2.
- 1807-1987, registres, atlas et autres plans : (782 FOSS 1-51) ³, 57 registres.
- 1845-1932, dossiers individuels : (753 FOSS 1-171) ⁴, 171 articles.

- Décrets et arrêtés concernant les biens des hospices et la désignation de rentes provenant de l'ancien domaine national, 1790-1806. (73 FOSS 1), 44 pièces.

- État des propriétés et revenus des hôpitaux, dont fermages en argent (p. 1-6) ; fermages en nature (p. 7-15) ; rentes foncières dans Paris (p. 16) ; rentes foncières hors Paris (p. 17-19) ; rentes sur l'État (p. 20) ; rentes sur particuliers (p. 21), an IX. Pour chaque bien, sont précisés : sa nature (ferme, terre, droit de chasse, pressoir...), sa situation, les noms de l'hospice propriétaire, du fermier, du notaire, la durée du bail, son prix. Pour les rentes, nous connaissons le nom des débiteurs, les dates des titres ainsi que le montant à recouvrer. (436 FOSS 1), 1 registre.

- Pièces concernant le contentieux du domaine, 1804-1954. Acquisitions (1859-1932) ; brevets d'invention (1925-1944) ; chapelles des établissements (1882) ; entrepreneurs (1893-1934) ; expropriations (1920-1932) ; fournisseurs et adjudicataires (1898-1946) ; guerre (1919-1940) ; habitations à bon marché ; locations (1872-1951) ; mainlevées d'hypothèques (1883-1954) ; mitoyennetés (1825-1938) ; Mont-de-Piété (1804-1923) ; plaintes relevant du domaine (1882-1944) ; services généraux (1923-1942) ; succession Genest (1872-1885) ; travaux (1854-1933) ;

1. Le cadre de classement de la sous-série (752 FOSS 1-126) est d'abord géographique, puis chronologique. Pour en connaître le contenu, consultez son inventaire numérique mis à votre disposition en salle de lecture (D-1278, 29 p.).

2. Les 126 registres ne sont pas tous consultables en raison de leur mauvais état de conservation. Par conséquent, les numéros suivants ne sont pas communicables : (752 FOSS 5, 7, 10, 18, 23, 31, 40, 45, 50-52, 56-58, 60, 65-66, 72, 75, 78, 81-83, 85, 87, 89, 95, 97-104, 112, 114-115).

3. Consultez l'inventaire sommaire de cette sous-série, disponible dans le catalogue Fosseyeux, n° 782 (15 p.). Ce fonds provient du service des affaires immobilières ; il correspond au versement (277 W).

4. Cette sous-série rassemble des dossiers classés chronologiquement. L'inventaire numérique de ce petit fonds coté (D-1407.1-11I, 100 p.) figure parmi les usuels ; il se compose de trois tomes.

travaux à l'Hôtel-Dieu (1872-1888) ; ventes (1887-1925) ; ventes, locations, coupes de bois, droits de chasse (1840-1934). (783 FOSS 1-71) ¹, 71 dossiers.

- Notes relatives aux ventes, aux adjudications du domaine, [1807-1810]. (791 FOSS 24/2), 1 liasse.

- Registre des loyers des propriétés appartenant aux maisons hospitalières, 1811-1814. La nature du bien (maison, jardin, marais, cave...), sa situation, le bail, le nom du notaire, du locataire et la somme à payer y sont inscrits. Les dates extrêmes des baux, tous hôpitaux confondus s'échelonnent de 1733 à 1813. (435 FOSS 1), 1 registre.

- États généraux des propriétés appartenant au domaine de l'administration de l'Assistance publique, 1855-1920 (Iac).

- Extrait du compte moral de 1855 : (D-111⁴, p. 205-285).

- Extrait du compte moral de 1860 : (D-111⁵, p. 105-184).

- Extrait du compte moral de 1865 : (D-111⁶, p. CIII-CLXXXII).

- Extrait du compte moral de 1866 : (D-111⁷, p. CI-CLXXXIX).

- Extrait du compte moral de 1870 : (D-111⁸), 1 pièce, impr., 78 p.

- Extrait du compte moral de 1878 : (D-979¹¹), 1 pièce, impr., 88 p.

- Extrait du compte moral de 1883 : (D-979¹²), 1 pièce, impr., 90 p.

- Extrait du compte moral de 1890 : (D-979¹³), 1 pièce, impr., 101 p.

- Extrait du compte moral de 1899 : (D-1273), 1 pièce, impr., 96 p.

- Extrait du compte moral de 1911 : (D-112¹), 1 pièce, impr., 187 p.

- Extrait du compte moral de 1920 : (D-112²), 1 pièce, impr., 199 p.

- Pièces multiples sur le domaine ², 1870-1891. Mémoires et rapports consacrés aux projets de travaux ; états et quittances relatifs à la gestion du domaine ; devis ; liste des propriétés ; états des dommages. (542 FOSS 48-55), 8 liasses.

- Note du conseil municipal de Paris relative à la gestion du domaine de

l'Assistance publique, 1923. (C-2474¹¹), 1 pièce, 36 p.

- État général des propriétés urbaines productives de revenus, bâties et non bâties, 1935. (E-111. I-VI).
- Annexe à l'état des propriétés, immeubles ou parties d'immeubles appartenant à des tiers et pris en location par l'administration de l'Assistance publique pour services divers, [après 1940]. (E-124), 1 pièce, 2 p.
- Rapports au conseil de Paris sur l'activité et le budget de l'Assistance publique 1,1962-1995 (lac). Ces rapports compilent des éléments statistiques relatifs à l'activité hospitalière notamment

1. Pour en savoir plus sur ce fonds voyez l'inventaire numérique de la sous-série (783 FOSS 1-85) consacrée au contentieux du domaine, des malades et du personnel. Cet inventaire porte la cote (D-1443).

2. Consultez l'inventaire numérique de cette sous-série (542 F055 1-125) consacrée aux archives de la guerre 1870-1871 et de la Commune. Inventaire coté (D-1248, p. 16-17), en usuel en salle de lecture.

aux travaux et équipements, aux capacités d'accueil, aux affaires domaniales, etc. Ils font état chaque année de la place de l'Assistance publique au sein de la région Île-de-France. Ces rapports illustrés par des photographies vous permettront de visualiser les réalisations des projets détaillés dans ces ouvrages. (17 L 1-30), 30 ouvrages.

- Rapport de la commission chargée d'examiner l'organisation de la gestion du domaine des hôpitaux de Paris, 1974. (515 W 480), 1 pièce, 85 p.
- État des propriétés productrices de revenus : situation au 1^{er} janvier 1972. (B-5286), 1 pièce, 53 p.

❑ Comptes

- Comptes relatifs entre autres aux revenus des loyers, an IX-1871 (lac). (7 M 1-35), 35 registres.
- Notes relatives à la comptabilité matière de la division du domaine, 11873-1899]. (791 FOSS 24/9), 1 liasse.
- Journaux de caisse du service du domaine, 1913-1934 (lac). Les données des registres 1-3 mentionnent les sommes versées par les locataires à la caisse du receveur ; le numéro des quittances correspondant à chacun des loyers apparaît sur le reçu. Le contenu du registre 4 détaille chapitre par chapitre les recettes provenues des loyers d'écoles, ainsi que les encaissements provenus du bureau de bienfaisance du 14^e arrondissement, du domaine des enfants assistés, des fondations, des dons et legs et autres capitaux. (620 FOSS 1-4), 4 registres.
 - 1913-1918 : (620 FOSS 1).
 - 1918-1923 : (620 FOSS 2).
 - 1928-1931: (620 FOSS 3).
 - 1933-1934 : (620 FOSS 4).
- Registres de recettes ordinaires et des loyers dans Paris, 1924-1935 (lac). 4 registres.
 - 1924 : (7 M 59).
 - 1925: (7 M 62).
 - 1933: (7 M 67).
 - 1935 : (7 M 68).
- Registres des recettes des loyers, 1926-1938 (lac). Loyers des fondations et des

legs, loyers des écoles, loyers A et B. (7 M 36-55), 20 registres.

❑ Documents figurés

- Plans, [inventaire en cours de réalisation]. (793 FOSS 26).

1. Voyez l'inventaire détaillé de la sous-série (17 L) disponible en salle de lecture.

- Plans des établissements et propriétés de l'administration, [1830-1840]. Cette collection préservée dans un registre rassemble un grand nombre de plans aquarelles, levés en majorité entre 1830 et 1840 par les architectes et les inspecteurs des bâtiments de l'administration des hospices civils. Ici les plans de masse des hôpitaux, des hospices et autres propriétés urbaines se mêlent aux élévations révélant la description des mitoyennetés d'un établissement aux propriétés adjacentes. (757 FOSS 1), 1 registre.

- Plans divers, dont plans de Paris.
 - XVII^e-XX^e siècle, plans : (797 FOSS), 49 pièces.
 - XIX^e-XX^e siècle, plans, diagrammes, graphiques et cartes : (798 FOSS), 45 pièces.
- Photographies, [s.d.]. (751 FOSS 63), 7 pièces.